

DEC 04/2019

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 6 mars 2019

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 6 mars 2019

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Proposition de virement de crédits n° DEC 04/2019 à l'intérieur de la section III – Commission – du budget général pour l'exercice 2019

E 13874



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 26 février 2019
(OR. en)

6856/19

FIN 176

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Günther OETTINGER, membre de la Commission européenne
Date de réception:	25 février 2019
Destinataire:	Monsieur Eugen Orlando TEODOROVICI, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 04/2019 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2019

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 04/2019.

p.j.: DEC 04/2019



BRUXELLES, LE 25/02/2019

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2019
SECTION III - COMMISSION TITRES: 22, 23, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 04/2019

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 2202 Processus et stratégie d'élargissement

POSTE - 22 02 03 02 Soutenir le développement économique, social et territorial et l'alignement progressif connexe sur l'acquis de l'Union	CP	- 24 000 000,00
--	----	-----------------

DU CHAPITRE - 4002 Réserves pour les interventions financières

ARTICLE - 40 02 42 Réserve d'aide d'urgence	CE	- 30 000 000,00
---	----	-----------------

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 2302 Aide humanitaire, assistance alimentaire et préparation aux catastrophes

ARTICLE - 23 02 01 Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins	CE	30 000 000,00
	CP	24 000 000,00

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

22 02 03 02 - Soutenir le développement économique, social et territorial et l'alignement progressif connexe sur l'acquis de l'Union

b) Données chiffrées à la date du 20/02/2019

	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	678 080 653,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	678 080 653,00
4 Crédits déjà utilisés	6 829 719,53
5 Crédits disponibles (3-4)	671 250 933,47
6 Prélèvement proposé	24 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	647 250 933,47
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	3,54 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 20/02/2019	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

En raison de retards enregistrés dans le renouvellement de l'attribution d'une subvention directe dans le domaine des soins de santé, les paiements correspondants seront reportés à 2020. Par conséquent, les prévisions de paiement initiales établies au printemps 2018 pour le projet de budget 2019 ont été révisées et des crédits de paiement d'un montant de 128,0 millions d'EUR peuvent être mis à disposition.

I.2

a) Intitulé de la ligne

40 02 42 - Réserve d'aide d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 20/02/2019

	CE
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	351 500 000,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	351 500 000,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	351 500 000,00
6 Prélèvement proposé	30 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	321 500 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	8,53 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 20/02/2019	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel, la réserve pour aides d'urgence est destinée à permettre de répondre rapidement à des besoins d'aide spécifiques de pays tiers, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en priorité pour des actions à caractère humanitaire, mais aussi pour la gestion civile d'une crise et la protection civile, et pour des situations dans lesquelles les flux migratoires exercent une pression particulière aux frontières extérieures de l'Union lorsque les circonstances l'exigent.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

23 02 01 - Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins

b) Données chiffrées à la date du 20/02/2019

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 592 271 335,00	1 540 690 000,00
2 Virements	0,00	- 141 475,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 592 271 335,00	1 540 548 525,00
4 Crédits déjà utilisés	1 211 530 000,00	61 139 462,10
5 Crédits disponibles (3-4)	380 741 335,00	1 479 409 062,90
6. Renforcement demandé	30 000 000,00	24 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	410 741 335,00	1 503 409 062,90
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	1,88%	1,56 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	93 908,14	3 617 155,06
2 Crédits disponibles à la date du 20/02/2019	28 001,14	294 094,98
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	70,18 %	91,87 %

d) Justification détaillée du renforcement

La crise humanitaire au Soudan du Sud s'est encore aggravée au cours des derniers mois. Cette situation résulte de plusieurs années de conflits qui ont provoqué le déplacement de 4,4 millions de personnes à l'intérieur du pays et dans la région. L'insécurité alimentaire est à son plus haut niveau depuis le début du conflit en décembre 2013. Selon les chiffres du Programme alimentaire mondial de février 2019, 6,87 millions de personnes, soit plus de 60 % de la population, souffrent aujourd'hui de grave insécurité alimentaire. Parmi ces personnes, près de 2 millions ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence et sont menacées de famine. Les signalements de violences à caractère sexuel et fondées sur le genre ont fortement augmenté ces derniers mois, et un nombre sans précédent de victimes a besoin d'aide. En outre, de nouveaux combats ont éclaté en janvier 2019, ce qui a eu de graves conséquences pour les civils.

Les pays qui accueillent les réfugiés du Soudan du Sud sont confrontés à de multiples crises humanitaires résultant de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme. Récemment, ces crises se sont encore aggravées. La situation est particulièrement préoccupante:

- au Soudan, qui accueille 846 204 réfugiés sud-soudanais: 5 millions de personnes supplémentaires souffrent désormais d'insécurité alimentaire en raison de la crise économique de 2018. Par conséquent, 50 % de la population sont aujourd'hui touchés par l'insécurité alimentaire. Selon le Programme alimentaire mondial, 2,3 millions de personnes supplémentaires seront gravement touchées par l'insécurité alimentaire au cours des prochains mois;
- en Éthiopie, qui accueille 420 000 réfugiés sud-soudanais: les violences interethniques se sont intensifiées ces derniers mois dans la région de Gambella, où vivent la plupart des réfugiés sud-soudanais. Une pression politique croissante s'exerce pour limiter l'aide aux réfugiés dont la présence est perçue comme créant un déséquilibre ethnique et ne bénéficiant pas à la population d'accueil. Les violences entre les différents groupes de réfugiés ont également eu des incidences sur les conditions de vie dans les camps.

30,0 millions d'EUR en crédits d'engagement et 24,0 millions d'EUR en crédits de paiement sont demandés, en plus des 80,5 millions d'EUR déjà programmés à la fin de l'année 2018. L'aide sera allouée au Soudan du Sud (20,0 millions d'EUR), au Soudan (5,0 millions d'EUR) et à l'Éthiopie (5,0 millions d'EUR).

Au 15 février, le taux d'exécution global des crédits d'engagement inscrits au chapitre 23 02 (Aide humanitaire) s'établissait à 93,3 % des crédits disponibles, tandis qu'il s'établissait à 4,9 % pour les crédits de paiement.

La réserve opérationnelle de l'aide humanitaire devrait être utilisée au cours du premier semestre de l'année pour faire face à d'autres crises humanitaires ou à des catastrophes soudaines.

La Commission a identifié, dans l'instrument d'aide de préadhésion (IAP), 24,0 millions d'EUR en crédits de paiement et propose leur redéploiement. Par conséquent, elle sollicite la mobilisation de la réserve d'aide d'urgence pour un montant de 30,0 millions d'EUR en crédits d'engagement.

ANNEX

COMMISSION TRANSFER PROPOSALS RELATED TO THE EMERGENCY AID RESERVE IN 2019

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2019 which relate to the Emergency Aid Reserve (EAR), and the remaining amount of the EAR reserve following the approval of these proposals.

Transfer Ref	Content	Commitment Appropriations from Reserve carried-over (EUR)	Commitment Appropriations from 2019 Reserve (EUR)	Payment Appropriations from 2019 Reserve (EUR)
	Initial appropriations	34.102.116	351.500.000	351.500.000
DEC 02	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Yemen	34.102.116	45.897.884	
DEC 03	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Venezuela		50.000.000	
DEC 04	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for South Sudan		30.000.000	
	Total of Proposals	34.102.116	125.897.884	0
	Remainder	0	225.602.116	351.500.000
	Total remainder of commitment appropriations	225.602.116		